



Le Dispositif Local d'Accompagnement

DLA du Cher



Le DLA, c'est quoi ?

Un dispositif destiné aux associations et aux structures d'insertion employeurs (ou en cours de recrutement) qui souhaitent consolider ou développer leurs activités et leurs emplois.

Quelques principes

- Le DLA intervient auprès d'associations d'utilité sociale volontaires. Tous les secteurs d'activités sont concernés.
- Ces interventions sont gratuites et sur mesure, permettant de répondre aux problématiques et besoins identifiés. Elles nécessitent une implication volontaire des dirigeants de l'association.
- Le DLA s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et non d'audit.
- Le dispositif permet de mobiliser un réseau de partenaires autour du projet associatif.
- Le DLA assure le suivi de chaque bénéficiaire tout au long de son accompagnement.

Le DLA du Cher : plusieurs étapes

- 1 - Accueil, information, orientation
- 2 - Entretien et diagnostic partagé sur la situation de la structure
- 3 - Construction du plan d'accompagnement réaliste et dans le respect du projet associatif
- 4 - Mise en place des ingénieries nécessaires ou des autres actions définies dans le cadre du plan
- 5 - Suivi du plan d'accompagnement avec chaque bénéficiaire

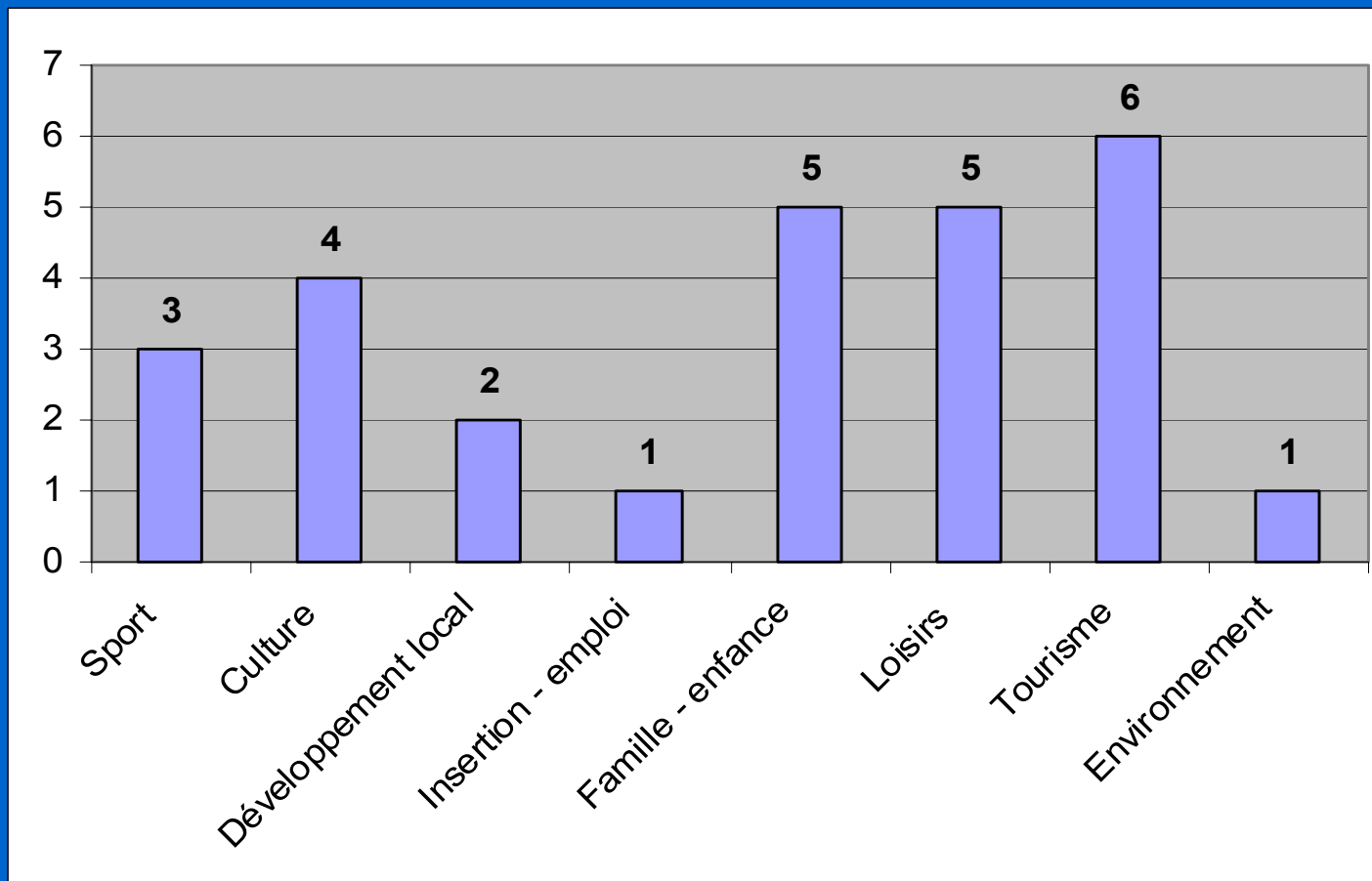
Le plan d'accompagnement

- Actions à réaliser en interne
- Actions à réaliser avec l'appui des réseaux associatifs
- Mise en place d'une ingénierie individuelle ou collective
- Mobilisation d'autres dispositifs : Cap Asso, mesure 10b, Centr'Actif, ...
- Invitation à participer à une action collective...

Le DLA sur le territoire du Pays Sancerre - Sologne

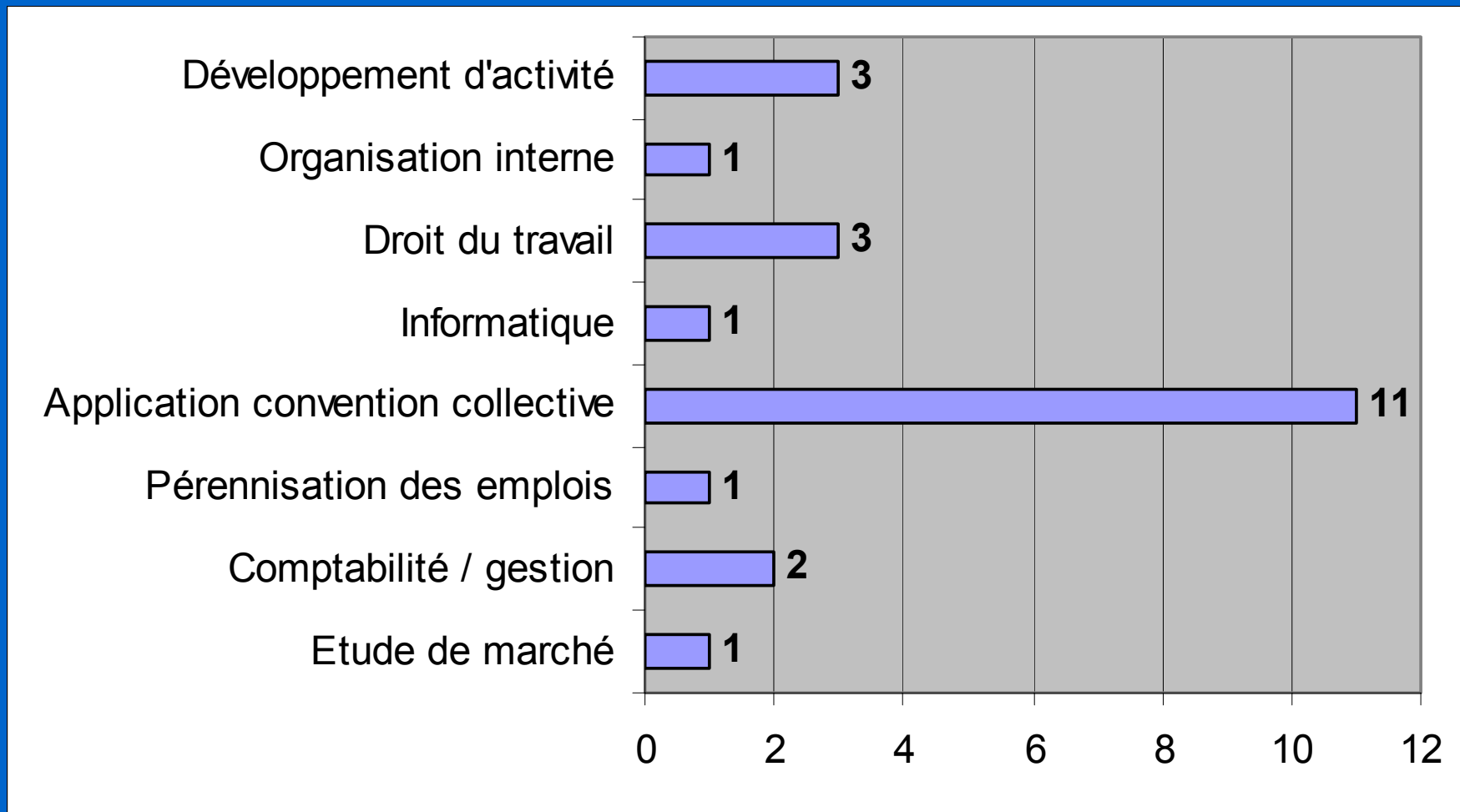
27 associations bénéficiaires du DLA, relevant de 8 secteurs

Bénéficiaires par secteur d'activité



23 prestations de conseil organisées pour 15 structures

Type de prestations de conseil engagées



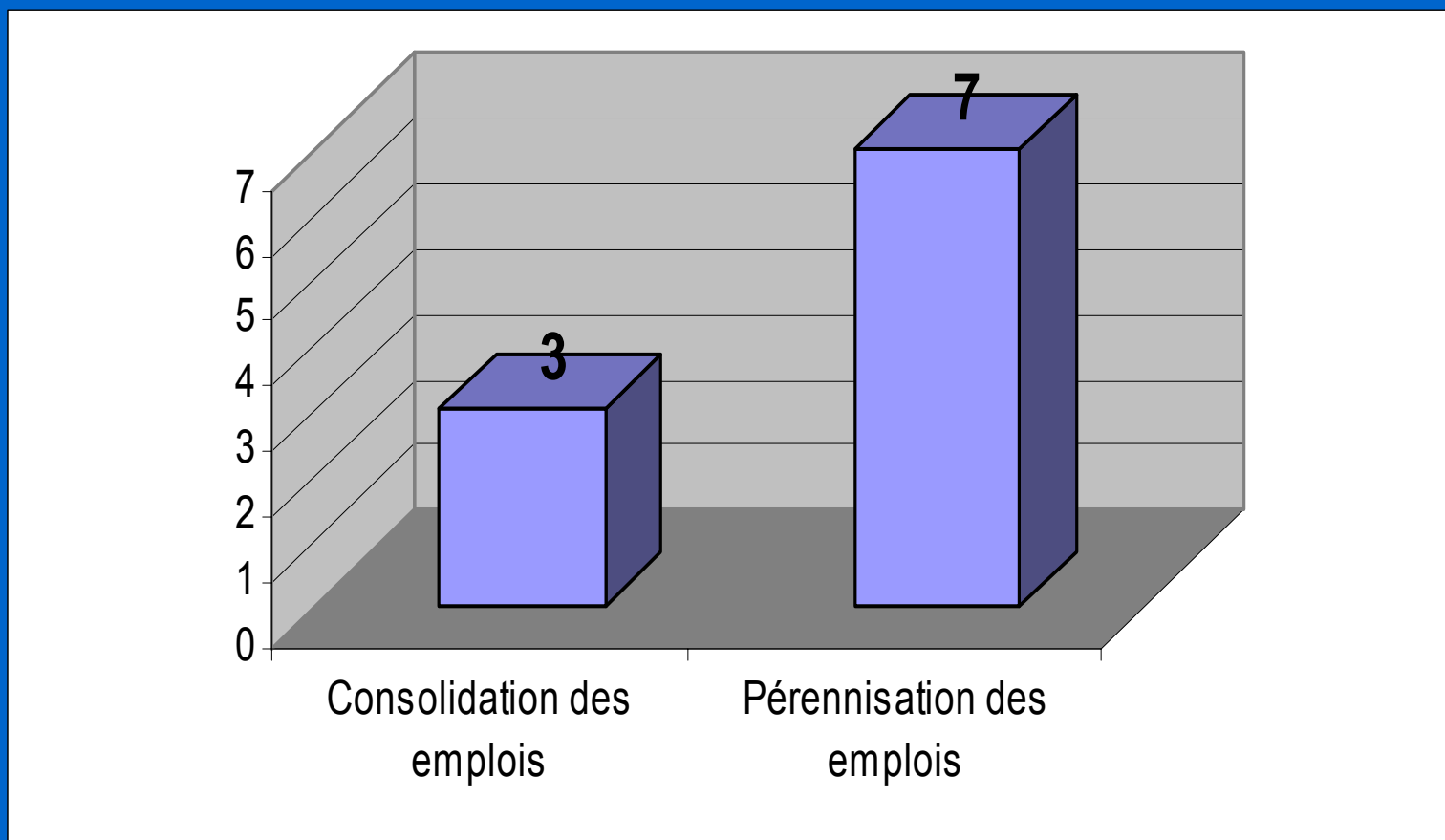
Impacts de l'accompagnement du DLA

- 1 impact sur 3 a concerné la mise en conformité des associations sur le plan social (conventions collectives ; droit du travail)
- 1 impact sur 5, pour chacun des deux domaines suivants, a mesuré
 - une amélioration de l'organisation interne de l'association , en terme d'activités, de compétences et de projet
 - et un développement de l'offre de service (des activités) proposée par l'association

Impacts de l'accompagnement du DLA

- Evolution des emplois

7 structures et 33 emplois concernés



En conclusion ...

Les collectivités répondent à l'évolution des besoins des habitants.

Les compétences et champs d'interventions des collectivités se sont progressivement accrus.

Les collectivités territoriales définissent une politique locale associative cohérente et maîtrisée.

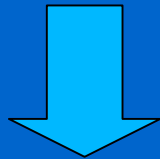
Le DLA, un dispositif d'accompagnement à la professionnalisation

Les associations animent le territoire et sont porteurs de projets.

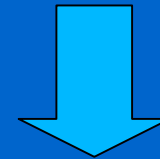
Les associations font face aux évolutions et incertitudes actuelles.

Les associations occupent une place importante dans les services à la population.

Par son action, le DLA est un appui à l'organisation des activités associatives, au service du développement local et de l'attractivité du territoire.



Pour les associations



Pour les collectivités locales

D.L.A. DU CHER

Stéphanie ROUSSEAU

02 48 48 01 00